MOUVAUX

UN PERE INDIGNE. — La gendarmerie de Tourcoing et la police locale ont continué, mardi matin, l'enquête au sujet des faits lamentables relevés à la charge de Lécluse. Il paraît établi aujourd'hui que les actes reprochés à l'inculpé intéressaient à la fois la belle-fille de Lécluse et sa propre fille âgée de douze ans.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

FETE D'ANCIENS MILITAIRES. — La fête qui sera organisée, à l'occasion du cinquantenaire de la société des Anciens Militaires, est définitivement fixée au dimanche 2 juin prochain.

QUESNOY-sur-DEULE

WERVICQ-SUD

LE DEPART DE M. L'ABBÉ PELYSER, CURÉ. — On annonce le prochain départ de M. l'abbé Pelyser, curé de Wervicq, qui vient d'obtenir son changement.

Cette nouvelle a causé une vive impression dans la commune où l'on aime et vénère M. l'abbé Pelyser qui s'était attiré l'estime et la respectueuse affection de ses paroissiens par sa grande bonté et son inépuisable charité. Il avait été précédemment curé à Esquelbecq et à Pitgam et avait quitté ces communes en emportant les regrets unanimes de ses paroissiens.

LES PAUVRES HONTEUX. — Le tirage de la **Loterie des Pauvres Honteux** avait été fixé, comme chacun sait, au 1er Mai. En raison de l'apppréhension que peut causer ce jour à certaines personnes, il avait été question de raporter ce tirage à une date très ultérieure. Mais vu le succès considérable obtenu par cette œuvre auprès du public, il a été définitivement décidé par M. le Ministre de l'Intérieur, que le tirage serait irrévocablement avancé au **15 JUIN PROCHAIN.** Que les retardataires profitent donc de ce changement de date pour réparer leur oubli. Les derniers billets sont mis en vente et d'ici quelques jours l'émission sera close. On trouve ces billets dans toute la France, chez tous les buralistes, papetiers, etc. Envoi à domicile contre mandat ou bon de poste et timbre pour retour. Pour les paiements en timbres ajouter 10 centimes. Adresse : M. A. Meyer, Secrétaire du Comité, 11, rue J.-B.-Dumas, Paris. 26018d

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENT
ECLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermoise, LILLE
LILLE MEMBRE DU JURY 1902.

LILLE

LE REPOS HEBDOMADAIRE ET LES COIFFEURS. — Les coiffeurs du centre de la ville partisans de la fermeture de leur établissement le dimanche, malgré la décision prise de fermer le lundi, ont demandé que par application de la loi sur le repos hebdomadaire, ils soient autorisés à fermer le dimanche après-midi, en accordant à leurs employés un repos compensateurs d'une journée par quinzaine et par roulement.

Un arrêté du préfet du Nord en date du 28 avril leur a permis de mettre en pratique cette dérogation à partir de dimanche prochain 5 mai.

LA COMMISSION DEPARTEMENTALE se réunira aujourd'hui, mercredi, à deux heures et demie, de l'après-midi.

LE PETIT LYCÉE ET L'ECOLE FLORIAN. — La construction du nouveau lycée de jeunes filles, rue Jean sans Peur, a laissé libres les locaux occupés par l'ancien collège Fénelon, rue de l'Hôpital-Militaire.

D'un commun accord, l'autorité académicienne et l'administration municipale ont décidé de transférer dans ces locaux les classes de l'Ecole Florian, école annexe du lycée Fénelon qui se trouvait trop à l'étroit rue Gombert.

Dans les bâtiments de l'Ecole Florian devenus vacants, on aménagera le Petit lycée de garçons, c'est-à-dire les classes enfantines du lycée Faidherbe. L'Etat et la ville de Lille se sont mis d'accord sur tous les points pour réaliser ce transfert.

La ville cède à l'Etat pour une somme d'environ 75.000 francs les anciens locaux de l'Ecole Florian, rue Gombert.

UN CAMBRIOLAGE. — La police de sûreté recherche l'auteur d'un vol de 375 francs, commis au préjudice de M. Alphonse Lambert, trente-deux ans, marchand de charbon, rue au Vent, 2.

C'est dans une chambre du premier étage de l'habitation de M. Lambert que le vol a eu lieu. Cette somme était contenue dans un coffret en fer déposé sur un meuble, et l'appartement n'était pas fermé à clef.

Convois Funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille **DERBAUDRINGHIEN-BOET** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Adolphe DEREAUDRINGHIEN**, sonneur de l'église Notre-Dame, époux de Dame **Catherine BOET**, décédé à Roubaix, le 28 avril 1907, dans sa 59e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 1er mai, à neuf heures, en l'église Notre-Dame, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Archimède, 46.

Les amis et connaissances de la famille **COGET** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Jean-Baptiste-Alexandre COGET**, ancien teinturier-apprêteur, né à Orchies, le 19 septembre 1833, décédé subitement à Nice, le 22 avril 1907, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles qui seront chantées le lundi 2 mai 1907, à cinq heures trois quarts, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le vendredi 3 mai, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à l'église Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille **BECHIN-DUJARDIN** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Henri-Joseph BECHIN**, époux de Dame **Marie DUJARDIN**, décédé à Baisieux, le 28 avril 1907, dans sa 66e année, administré des Sacrements, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Service Solennel qui sera célébré le eudi 2 mai, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Baisieux. — Réunion à la maison mortuaire, à neuf heures un quart. — Ils vous prient également d'assister à l'Obit Solennel du Mois qui sera célébré en la même église, le lundi 27 mai, à neuf heures et demie.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 1er mai 1907, à dix heures, pour le repos de l'Ame de Monsieur **Henri-Désiré RAMMAERT**, négociant, époux de Dame **Célina JEU**, pieusement décédé à Roubaix, le 29 avril 1906, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Mr Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE 5, r. du Collège, Roubaix Extractions sans douleurs MALADIES DE LA BOUCHE.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi 30 avril 1907

Présidence de M. Sée, vice-président

UN VOL DE PLOMB. — Jean Bellons, 27 ans, terrassier à Wattrelos, a été surpris en flagrant délit de vol à l'usine Kuhlmann, par le concierge de cet établissement, M. Georges Carlier. C'était vers une heure de l'après-midi; Bellons s'était emparé de 14 kilos de plomb qu'il avait emmagasinés dans un sac et il s'apprêtait à disparaître, quand il fut aperçu. Le tribunal le condamne à 3 mois et un jours de prison avec sursis.

VAGABONDAGE. — A Bourghelles, ces jours derniers, les gendarmes rencontraient un groupe de trois personnes — deux hommes et une femme — qui parcouraient les routes. Les deux hommes demandaient l'aumône; ce sont Jules Raoul, 27 ans, journalier, et Ernest Cuvillies, 19 ans, charretier, tous deux sans domicile fixe; poursuivis pour mendicité en réunion et pour vagabondage, ils sont condamnés chacun à 6 jours de prison. La femme, Maria Loyer, femme Raoul, 31 ans, originaire de Saint-Quentin, n'est inculpée que de vagabondage; comme elle établit avoir toujours travaillé jusqu'en ces derniers temps, elle est acquittée.

COUR D'ASSISES DU NORD

Le rôle de la session des assises du Nord, qui s'ouvrira à Douai le lundi 6 mai prochain, sous la présidence de M. de Montluc, conseiller, assisté de MM. Lemaire et Régert, conseillers, comprend les affaires suivantes :

Lundi 6 mai. — Ministère public, M. Testard, avocat général. — 1re affaire : Incendie volontaire à Busigny : Louis Carpentier; six témoins. Défenseur, Me Prophette. — 2e affaire : Vols qualifiés à Scirq et Frameries (Belgique) : Emile Larivière; sept témoins. Défenseur, Me de Queny.

Mardi 7 mai. — Ministère public, M. Gros, substitut. — 1re affaire : Mœurs à Dunkerque : Alfred Martin; cinq témoins. Défenseur, Me de Méreuil. — 2e affaire : Incendie volontaire à Lille : Eveline Nevejans; cinq témoins. Défenseur, Me Ed. d'Hooghe.

Mercredi 8 mai. — Ministère public, M. Testard, avocat général. — 1re affaire : Vols qualifiés à Denain : Léon Caudmont, J.-B. Jouglet, Julienne Dromart, veuve Mathieu; huit témoins. Défenseurs, Mes Vitrant fils, Gheerbrant et Delassus. — 2e affaire : Coups mortels à Marcq-en-Barœul : Auguste Frison; six témoins. Défenseur, Me Ed. d'Hooghe.

Vendredi 10 mai. — Ministère public, M. Testard, avocat général. — Assassinat à Verlinghem : Hippolyte Mestdag; trente-trois témoins. Défenseur, Me Degand.

Samedi 11 mai. — Ministère public, M. Gros, substitut. 1re affaire : Mœurs et complicité à Roubaix : Marie François, femme Dumoor, et Léocadie Deligny, femme de Saint-Martin; neuf témoins. Défenseurs, Mes Treifous et Ed. d'Hooghe.

Lundi 13 mai. — Ministère public, M. Testard, avocat général. — 1re affaire : Mœurs à Férin : Henri Doloré; cinq témoins. Défenseur, Me Parenty. — 2e affaire : Mœurs à Dorignies : Gustave Facon; neuf témoins. Défenseur, Me Treifous.

Mardi 14 mai. — Ministère public, M. Gros, substitut. — 1re affaire : Meurtre à Lille : Jules Bocquillon; six témoins. Défenseur, Me Treifous. — 2e affaire : Tentative de meurtre à Trith-St-Léger : Pierre-Joseph Burie; onze témoins. Défenseur, Me Dubron.

Mercredi 15 mai. — Ministère public, M. Testard, avocat général. — 1re affaire : Mœurs à Bachy : Louis Dujardin. Défenseur, Me X... — 2e affaire : Assassinat à Mouscron : Flore Médo, femme Dubar; dix témoins. Défenseur, Me Ludovic Jardel.

Jeudi 16 mai. — Ministère public, M. Gros, substitut. — 1re affaire : Mœurs à Lille : Gustave Derolez; huit témoins. Défenseur, Me Pavot. — 2e affaire : Parricide à Morenchies : Joseph Dumont; six témoins. Défenseur, Me Ludovic Jardel.

Vendredi 17 mai. — Ministère public, M. Testard, avocat général. — Vols qualifiés dans la région : Gabriel Carpentier; trente-sept témoins. Défenseur, Me Vitrant fils.

Samedi 18 mai. — Ministère public, M. Testard, avocat général. — Assassinat et incendie à Haveluy : Joseph Philippart.

CORSAGES A LA PALME 24, rue de la Gare, Roubaix Très beau choix 26039

NOUVELLES MILITAIRES

TIRS DE GUERRE A ARRAS. — Le 33e régiment d'infanterie exécutera des tirs à longue distance sur le champ de tir de circonstance de Tilloy-Wancourt, les mardi 7 et mercredi 8 mai, de onze heures du matin à deux heures de l'après-midi.

Les demandes d'indemnité devront être produites dans les formes prescrites par la loi du 17 avril 1901, dans un délai de trois jours, après l'exécution des tirs, et, au plus tard, le 12 mai 1907.

Communications

ROUBAIX. — **Cercle Symphonique du Centre.** — Mercredi, à huit heures, répétition générale. Mise à l'étude du premier acte de « Faust » pour le prochain concert.

— **Société chorale de Notre-Dame.** — Mercredi, 1er mai, à huit heures et demie, répétition générale, Café Depauw, place Notre-Dame. Présence indispensable. Nouvelle œuvre à l'étude.

TOURCOING. — **Prévoyants de l'Avenir.** — **Section de Tourcoing (293e).** — Le dimanche 5 mai 1907, recettes, admissions et renseignements, de dix heures à midi, au siège social, Café Bonte, de neuf heures et demie à onze heures dans les bureaux : rue de Paris, 182; rue du Brun-Pain, 220; place des Phalempins; rue de la Croix-Rouge, 273; rue des Cinq-Voies, 100, et rue du Flocon, 47. Sociétaires inscrits, 546.000.

— **Fanfare du Peint-Central.** — Ce soir, mercredi, répétition générale. Présence indispensable.

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

A propos de la grève des Employés des Tramways

Roubaix, 30 avril 1907.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Nous constatons avec surprise que les employés de tramways, après avoir eu le toupet de se moquer du public et faire souffrir ceux qui ont besoin de ce moyen de locomotion, des travailleurs qui n'ont eux ni voitures ni autos, osent encore s'adresser à lui pour solliciter une charité.

Certes, nous sommes loin d'admirer tous les faits de la Compagnie de tramways avec laquelle nous sommes mariés grâce aux administrations du citoyen Carrette et de M. Dron, mais on ne peut que blâmer l'attitude révolutionnaire et inhumaine de ses employés.

Qui font souffrir ces messieurs, les bras croisés, sinon les malheureux ouvriers, les infirmes, les vieillards, qui ont besoin du tramway pour gagner leur vie; il faut donc avoir peu de soucis de la vérité pour dire qu'ils ont la sympathie du public.

Si ce dernier avait sous les yeux, et c'est le rôle de la presse locale, en regard des avantages concédés, la liste des revendications, ils verraient que ceux qui se plaignent sont moins à plaindre que les autres travailleurs, qu'ils soient employés, ouvriers ou patrons, parce que pendant que ceux-ci voient, salaires, appointements, bénéfices dans les affaires, diminuer avec l'âge et les infirmités, sans retraite à attendre, les employés de tramways ont, eux, un salaire progressif, une retraite double de celle qu'ils auraient par leurs versements, et leurs demi-journées payées en cas de maladie, sans avoir à leur charge les 12 à 15 francs de cotisations annuelles d'une mutuelle.

Le public a tout intérêt à ne pas fournir des subsides pour la continuation de la grève, d'autant plus que les révoltés ne voulant pas accepter l'offre si cordiale de M. Motte, tiennent à continuer à ennuyer nos concitoyens.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Un groupe d'esclopés.

— x —

Tourcoing, 30 avril 1907.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Votre estimable journal a reproduit jusqu'à ce jour, les allégations des deux parties en litige dans la question des tramways, Compagnie et employés, mais il est un troisième facteur très intéressé au conflit qui n'a pas encore manifesté son avis. C'est à ce propos que je vous écris.

Le public roubaisien-tourquennois, ainsi que celui de la région, est lésé gravement dans ses intérêts, par suite de cette grève.

Je ne mentionne pas les promeneurs et voyageurs occasionnels qui, tout en maugréant, se voient forcés de faire la route à pied une fois ou deux. Il s'agit des ouvriers des usines, obligés journellement de partir plus tôt pour accomplir un trajet variant entre quatre et sept kilomètres et qui arrivent ainsi fatigués avant de commencer l'ouvrage. Le soir, ne s'étant pour ainsi dire « assis de leur journée », ils se trouvent dans la dure nécessité de repartir encore à pied et rentrent brisés chez eux pour recommencer le lendemain sans espérance d'une fin prochaine de la grève.

Vous parlerai-je aussi des nombreux abonnés des diverses lignes du réseau? A ceux-là, la Compagnie fera-t-elle une ristourne pour le temps pendant lequel le service n'a pas été assuré? J'en doute fort, la Compagnie a encaissé et se trouve avoir la meilleure part. Là encore, les abonnés ont payé d'avance et ne sont pas servis pour leur argent. Bon nombre, dit-on, sont décidés à ne pas demander le renouvellement de leur abonnement. La question est importante, car certains insinuent que le montant des abonnements suffit à couvrir les frais généraux d'exploitation.

Sans vouloir m'immiscer en quoi que ce soit dans l'affaire, ni tracer une ligne de conduite à quiconque, il serait souhaitable de voir les municipalités des deux villes s'entremettre pour solutionner le conflit. Dans l'espèce, elles y ont droit et serviront les intérêts de leurs administrés.

La lettre du Comité de la grève publiée dans le *Journal de Roubaix* de samedi dernier, demandait à M. Joubert, administrateur-délégué, de « causer » et il semble à tous que ce dernier ne peut s'y refuser.

Toute la population désire ardemment la fin de la grève; il n'est pas jusqu'aux commerçants qui voient les villes moins fréquentées du fait de la suppression des tramways.

Recevez, etc...

Un habitué du car.

— x —

Tourcoing, 30 avril 1907

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Veuillez, je vous prie, insérer dans la correspondance locale, la lettre suivante :

« *Avis aux contribuables tourquennois*

» Tout en approuvant la réclame électorale pour 1908 du Conseil municipal de Tourcoing, en votant un subside de 1.000 francs pour les employés en grève de la Compagnie des Tramways;

» Nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que celle-ci défende ses droits.

» Mais nous, abonnés, nous devrions aussi avoir le droit de nous défendre et de réclamer le remboursement des jours où nous ne pouvons utiliser nos abonnements.

» Nous conseillons aux abonnés de faire des réunions dans leurs villes mercredi soir, afin de se mettre d'accord.

» Vous remerciant d'avance, recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations empressées.

» *Un groupe d'abonnés.* »

Les intérêts du petit commerce

Tourcoing, 30 avril 1907.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Dans votre numéro de ce jour, je lis l'appel d'un petit commerçant qui réclame une union professionnelle pour la défense des intérêts du petit commerce si souvent lésés.

Votre correspondant termine en disant : « Un syndicat s'impose. A quand la première réunion ? »

Nous sommes heureux de lui faire connaître qu'un groupement est formé à Tourcoing, sous le titre U.P.C.O : Union des petits commerçants et des ouvriers, dont le siège est, 22, rue Saint-Jacques, à Tourcoing. C'est avec plaisir que nous acceptons les adhésions, et par même occasion, celle de votre correspondant de ce jour, lequel nous serons heureux d'avoir parmi nos adhérents.

Le Comité U.P.C.O. de Tourcoing.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Georgette, 123. — La seconde fois, une décision est prise à l'égard des ajournés. Peuvent être ajournés jusque 25 ans, les jeunes gens qui en font la demande. (1799). — *Jean-Arthur, Roubaix*, 44. — Le tribunal correctionnel ne peut condamner que jusque cinq ans au maximum. (1798). — *L.D.* 19. — 1. Oui; 2. Oui; 3. Oui, vous toucherez les frais de route au départ. (1800). — *Un futur engagé. André M...* — Taille 1 m. 59 à 1 m. 68. Poids ne pas dépasser 65 kilos. Les engagements de 3 ans sont reçus à toute époque de l'année. (1808). — *D.G.F.* 601. — Vous ne serez pas appelé. (1805). — *Sac au dos.* — Deux ans. Votre livret doit porter : classe 1904-1905. Par votre âge, vous appartenez à la classe 1904; par votre inscription, vous avez concouru à la formation de la classe 1905. Donc vous appartenez à la classe 1905 et vous vous trouvez sous l'application de la nouvelle loi. (1790). — *V.G.* 2. — Si vous êtes né en 1884 et que vous avez concouru à la formation de la classe 1906, vous serez appelé pour deux ans. (1792). — *Giraud.* — Vous ne serez pas appelé. (1813). — *Un brigadier du 1er cuirassier en convalescence.* — Adressez-vous à M. le sous-intendant militaire, à Lille. (1789).

L'action de travail de la brasserie coopérative La Confiance, qui ne coûte que 20 fr., donne droit à la remise complète sur les marchandises. 26066

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — **Hippodrome-Théâtre.** — **Cirque Despard-Piège.** — Le nouveau programme qui sera donné jusqu'à jeudi soir inclus, jour de clôture, a obtenu, hier soir, le même succès que les précédents. Nous y avons retrouvé, d'ailleurs, la plupart des numéros qui ont eu la faveur du public, ces jours derniers, ainsi que plusieurs nouveautés. La nouvelle pantomime militaire : « Une petite garnison », est amusante au possible; elle se compose de trois actes et comporte deux ballets et des évolutions militaires par les dames du corps de ballet; c'est plus qu'il n'en faut pour que nos concitoyens fassent encore un tour au cirque avant son départ, en profitant des prix réduits des dernières représentations.

TOURCOING. — **L'American Singer-Cinémato**, à la Brasserie des Familles, fera relâche aujourd'hui et vendredi. Jeudi 2 mai, matinée à trois heures et demie et soirée à huit heures. Samedi 4 mai, programme nouveau.

AU CAFÉ MODERNE Mercredi 1er mai et jeudi 2, audition annuelle des chansonniers de la « Boîte à Fursy » avec Sara Laurmont et Bourgeois-Clermont. 25038d

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Canton de Clary

Les sections socialistes du canton de Clary ont désigné, comme candidats aux prochaines élections du conseil d'arrondissement, MM. Auguste Beauvillain, cafetier, et Augustin Labatte, mercier à Caullery.

Rappelons que les conseillers sortants sont : MM. Flinois, de Walincourt, et Lépousez, de Busigny, tous deux radicaux, qui, sans doute, se représenteront.

CHEMIN DE FER DU NORD. — **Mutations.** — M. Sarrazin, sous-chef de gare, à Lille, est nommé, en la même qualité à Tergnier, en remplacement de M. Tilmaut, nommé sous-chef de gare principal, à Lille; — M. Maniette, sous-chef de gare, à Douai, passe en la même qualité à Lille.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — Un concours pour l'emploi de préposé des contributions indirectes aura lieu, au chef-lieu de chaque département, le 4 juillet prochain.

Peuvent seuls y prendre part les jeunes gens devant avoir au moins vingt ans au 1er octobre de l'année en cours et ayant moins de vingt-cinq ans. Toutefois, pour les candidats qui justifient, soit de services civils pouvant entrer dans la liquidation d'une pension de retraite, soit de services militaires, la limite supérieure est reculée au-delà de vingt-cinq ans d'une durée égale à celle de ces services, sans pouvoir dépasser trente ans.

Les postulants se procureront le programme du concours à la direction des contributions indirectes de leur département, où ils devront se faire inscrire avant le 11 mai. Les listes seront closes à cette date.

NORD

UNE PROTESTATION CONTRE L'ARRESTATION DES DIRIGEANTS DE LA C.G.T. — La Bourse du travail de Dunkerque a affiché un ordre du jour protestant contre les arrestations des membres de la Confédération générale du travail.

CONTRE LE VOL COFFRES-FORTS FICHET CONTRE LE FEU Sucr 13, R. Nationale, Lille. 17616

PAS-DE-CALAIS

UN ACCIDENT AU THEATRE DE CALAIS. — Un sérieux accident s'est produit au théâtre, pendant la représentation de « Robert le Diable ».

Des figurants à qui l'on avait remis des épées se trouvaient dans les coulisses attendant leur tour de paraître en scène. Deux d'entre eux, Joseph Dauwe, 18 ans, remonteur, demeurant chez ses parents, 25, rue de Valenciennes, et Georges Rousseau, 19 ans, également remonteur, rue de Texas, voulurent faire le simulacre de se battre en champ clos. Rousseau se fendit et voulut porter un coup de pointe à son camarade Dauwe. Malheureusement le coup porta et atteignit le jeune homme à l'œil qui fut crevé. Cet organe est totalement perdu.

UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GENERAL DU PAS-DE-CALAIS. — Le conseil général du Pas-de-Calais se réunira en session extraordinaire le samedi 4 mai prochain, à trois heures du soir, pour discuter le projet de réfection de la salle du conseil général, incendiée ces jours derniers.

Les kermesses de l'arrondissement de Lille

6 mai. — Lille-Saint-Maurice, Armentières, Bairieux, Berkem (hameau de La Madeleine), Canteleu, Sainghin-en-Mélantois, Templemars, Thumesnil (place Victor-Hugo).

12 mai. — Capinghem, Lannoy, Ronchin, Allennes-les-Marais, Cysoing, Hellemmes, Monchaux, Péronne, Radinghem.

INSTITUT DE JUMET-HEIGNE (BELGIQUE)
Desservi par les Sœurs de Charité
Dr L. DOGNIAUX, spécialiste

Hernies, Varicocèle, Hydrocèle : Cure radicale sans bandage pour la vie, en 10 à 15 jours, par procédés spéciaux absolument personnels ayant fait leurs preuves depuis 12 ans. Chaque année, 850 à 900 cures.

Demander références. Nombreux candidats aux emplois publics (chemins de fer de l'Etat belge, etc.), ont été admis après avoir été traités en ma clinique.

Difformités des membres : Génu valgum, genu varum, pieds-bots, pieds-plats, etc. Albums de centaines de guérisons attestées par photographies peuvent être consultés à l'Institut.

Maladies des femmes : Descentes, déviations, etc. Discrétion absolue. Clinique de premier ordre au point de vue de l'hygiène et du confort, vastes locaux, outillage perfectionné, situation particulièrement salubre, parc de deux hectares. Le Docteur DOGNIAUX habite à proximité de son Institut, où il reçoit lundi et mercredi, de 1 à 3 heures. — Téléphone 173. 678-1037

BELGIQUE

LA CRISE SERAIT DÉNOUÉE

Difficultés pour les portefeuilles des Affaires étrangères et du Travail. — Une solution. Le sénateur Hubert et M. du Sart de Bouland ministres?

Le ministère était constitué lundi soir; il ne l'était plus ce matin.

Lundi soir, M. de Trooz communiquait à quelques-uns de ses intimes la liste des membres du futur cabinet; cette liste portait notamment les noms de MM. de Limbourg-Stirum et Harmignie, le premier comme ministre des affaires étrangères, le second comme ministre du travail. Or, mardi matin, ces deux « ministrables » faisaient connaître à M. de Trooz que, pour des raisons de convenances personnelles, il leur était impossible d'accepter un portefeuille.

C'était donc à recommencer.

Il sera relativement facile, croit-on, de trouver un titulaire pour le département du travail : M. le sénateur Hubert a été longuement sollicité ce matin à ce propos par M. de Trooz; seulement, M. Hubert a déjà décliné, il y a huit jours, les offres qui lui étaient faites. Acceptera-t-il cette fois-ci? On l'ignore. Interrogé sur ses intentions, M. Hubert a refusé de dire quoi que ce soit.

En ce qui concerne le ministère des affaires étrangères, on éprouve quelque difficulté à lui trouver un titulaire. M. le baron 't Kint de Roodenbeke, déjà pressenti avant M. de Limburg-Stirum, avait refusé et il est peu vraisemblable qu'il revienne sur son refus. M. le baron de Broqueville, qui semblait tout désigné, est souffrant.

Les pourparlers de M. de Trooz

La question du ministère des affaires étrangères a fait l'objet de longs conciliabules chez M. de Trooz. Après avoir reçu M. Hubert, le ministre de l'Intérieur a longuement conféré avec M. le comte de Mérode-Westerloo, président du Sénat; puis tous deux se sont rendus chez M. de Smet de Naeyer. Pendant ce temps, M. Renkin était en conférence avec M. Van den Heuvel.

Rentré vers midi à son hôtel, M. de Trooz y a été rejoint par M. Schollaert, président de la Chambre, qu'il a retenu à déjeuner. Vers 2 heures, tous deux avaient une longue entrevue, dans le cabinet du ministre, avec MM. de Mérode-Westerloo et Woeste.

M. Woeste a quitté seul le ministère de l'Intérieur à trois heures et demie. Interrogé, il a déclaré que « tout allait bien et que la solution était proche ».

Vers quatre heures, M. Schollaert sortait à son tour du cabinet de M. de Trooz et se dirigeait vers l'hôtel de M. de Smet de Naeyer. Il s'est borné à déclarer que la situation était excellente.

Les portefeuilles attribués

5 heures. — On affirme que M. Hubert, sénateur pour Mons, a accepté le portefeuille du Travail.

Pour les Affaires étrangères, on se serait assuré le concours de M. du Sart de Boulland.

En tout cas, les portefeuilles définitivement attribués sont les suivants :

Intérieur, M. de Trooz; Arts, Sciences et Lettres, M. Descamps; Finances, M. Liebaert; Chemins de fer, M. Helleputte; Justice, M. Renkin; Guerre, général Hellebaut; Travaux publics, M. Delbeke.

On créerait un département spécial pour l'Agriculture. Il y aurait donc, la crise dénouée, 10 ministres au lieu de 8.

L'enseignement professionnel et technique, qui est aujourd'hui rattaché au ministère du Travail, ne lui sera pas enlevé pour être attribué au nouveau ministère des Arts, Sciences et Lettres, comme on l'avait dit tout d'abord. Le service de l'hygiène resterait à l'Agriculture.

La crise terminée

Bruxelles, 5 heures 30. — La crise peut être considérée comme terminée.

Le roi rentrera de Paris, au pavillon de Lacken ce soir à 11 heures 40.

La Catastrophe d'Angleur

UN COUP D'EAU AUX CHARBONNAGES DES AGUESSES

Seize victimes

Le chiffre officiel des morts est de seize.

La plupart des victimes étaient mariées et pères de famille et habitaient Vaux-Sous-Chèvremont, Chênée, Grivegnée et Angleur.

Les manquants

Voici les noms des seize manquants : Jacob Roos, surveillant du chantier, 34 ans, marié, sans enfants; Joseph Dehogne, 65 ans, marié, 6 enfants; Julien Grosjean, 15 ans; Joseph Déthier, 42 ans, marié, deux enfants; Emile Piérard, 35 ans, marié, un enfant; Joseph Crahay, 22 ans, marié; Hyacinthe Poncin, 18 ans; Pierre Lempereur, 30 ans, marié, 3 enfants; Clément Bodson, 17 ans et demi; Pierre Habets, 20 ans; Pierre Detienne, 45 ans marié; Servais Krawainkel, marié; Jean Fauville, 32 ans, 3 enfants; Emile Englebert, 22 ans; Arthur Piroton, 25 ans, marié, un enfant; Désiré Cousen, 22 ans.

LES TENTATIVES DE SAUVETAGE

Scènes poignantes

Angleur, 30 avril. — On apprend que parmi les sauveteurs redescendus immédiatement après la catastrophe se trouvent les fils Dehogne qui recherchent leur père resté au fond.

Un troisième fils arrive. Il a enjambé le mur de clôture et veut descendre. Et c'est une scène tragique que celle qui se déroule ainsi.

A quatre heures arrivent les sauveteurs de Cockerill. Trois hommes vigoureux, superbes, sont porteurs des appareils Shamrock. Ils offrent de descendre immédiatement, mais on leur explique qu'ils ne pourraient être d'aucun secours, l'air de la mine n'étant pas vicié et le travail de secours consistant à déblayer la galerie pour arriver par le niveau de 100 mètres à la taille par 300 mètres de bacnure et 300 mètres de voies de niveau.

A quatre heures et demie remontent deux sauveteurs qui annoncent que l'on a trouvé, à 80 mètres de la bure, le corps du jeune Clément Bodson. Il reposait la face contre terre, ayant cogné contre deux berlines.

A 4 heures 40 on remonte un sauveteur. Il a trouvé le chapeau du houilleur Lempereur, Pierre. La nouvelle est rapidement colportée et la femme de Lempereur, qui se trouve dans la foule, au dehors, tombe en syncope en apprenant la nouvelle.

On la rassure en lui disant que le chapeau a été apporté vers la bure par le torrent d'eau. La pauvre femme fait peine à voir.

A 5 heures 30 une scène lamentable se produit : on remonte les deux fils Dehogne. Les deux solides gars sont secoués de sanglots. En sortant de la cage, ils aperçoivent leur frère et, sans mots inutiles, lui apprennent la nouvelle.

Aucun espoir. Le père n'est pas à trouver; il était au milieu de la couche. Il est mort.

En vain, leurs compagnons et les quelques témoins de cette scène essayent-ils de consoler par des paroles d'espoir les trois hommes qui pleurent un vieillard de 65 ans, houilleur depuis 47 années !

Les parents attendent les nouvelles

Derrière la Belle-Fleur, un groupe de mineurs est assis autour du feu rouge. Il y a là quelques parents et quelques amis de ceux que la catastrophe a probablement tués. Ils devisent un peu.

Lorsque la cage remonte, lorsque vont et viennent les sauveteurs, pas un d'eux ne bouge. Et comme on demande à un vieux tout gris s'il attend avec espoir, il hoche la tête et, stoïque, dit : J'attends pour savoir si mon fieu est vivant.

Et son fieu est le premier cadavre trouvé.

A 10 heures, le bourgmestre décide que deux parents de chaque mort viendront reconnaître les corps des leurs.

Bientôt arrivent les premiers parents. On les introduit. Un jeune gamin soulève un coin du suaire qui couvre Lempereur.

Il se baisse et, dans la demi-obscurité, ne reconnaissant pas son cousin, il se met à genoux, approche la tête de celle du mort, puis se relève.

— C'est bien lui, dit-il, très calme, sans une larme, sans un geste...

La cause de la catastrophe

L'on ne s'explique pas l'origine de la catastrophe : on avait soin de sonder régulièrement en avant des tailles; l'hypothèse la plus plausible est qu'on aura rencontré une cassure en communication avec le gravier de la Meuse; l'absence d'odeur et de gaz montre qu'il ne s'agit pas d'eau accumulée dans de vieux travaux.

La seule chance de retrouver des ouvriers vivants est que ceux-ci aient été emprisonnés entre des éboulements. Des équipes de sauveteurs essayent de gagner la taille où s'est produit le coup d'eau et où travaillaient la plupart des manquants, à la fois par le niveau de roulage à 100 mètres et par le niveau d'aérage à 70 mètres.

Les recherches

Les équipes de sauveteurs continuent leurs recherches. On creuse de nouvelles tranchées pour arriver au fond de la galerie où l'on doit rencontrer les dix derniers cadavres, car tout espoir de retrouver des survivants est perdu.

Le charbonnage serait perdu

L'eau a complètement envahi le puits de la mine. L'on craint que le charbonnage, qui occupait 300 travailleurs ne soit irrémédiablement condamné.

Les sauveteurs comptent arriver au dernier cadavre dans le courant de la soirée.

FAITS DIVERS. — **Tentative d'assassinat à Mons.** — Lundi matin, un cocher de fiacre de Bruxelles, nommé Vanstocnwinkel, a tiré trois coups de revolver sur une cabaretière de la rue des Juifs, nommée Françoise Richard, célibataire. Deux coups portèrent dans la gorge et un troisième au bras; la jeune fille s'affaissa, perdant le sang en abondance. Le meurtrier a été arrêté. L'état de la victime est très grave.

— **Un prisonnier qui tente de s'évader.** — Le nommé Jourez, de Charleroi, détenu à la prison de Mons pour une peine de trois ans, s'est évadé la nuit, en escaladant le mur d'enceinte haut de cinq mètres; mais en sautant à terre, il se brisa la jambe et fut repris peu après.

— **Un nommé** Henri Jacqx, ouvrier, demeurant à Zuyenkerke, et âgé de 50 ans, travaillait sur un four à coke, à Zee-Brugge, lorsqu'il fut surpris soudain par un wagon qui l'écrasa affreusement. La mort fut pour ainsi dire instantanée.

— **Une terrible bagarre** a éclaté dans un cabaret près de la gare, à Ardoye. François Baert, ouvrier agricole à Coolscamp, fut blessé de quatorze coups de couteau et eut le poumon perforé. Son état est désespéré. Un autre jeune homme de Coolscamp, Frédéric Haentjens, fut aussi sérieusement blessé. Quant aux coupables, trois briquetiers de Wyngene, on les a arrêtés et conduits à la prison de Bruges, où ils sont écroués.

— **Bataille de frères.** — Les deux frères Herman, Adolphe et Maurice, jouaient aux boules, à Petegem-lez-Deynze, dans l'estaminet De Pourcq. Ils eurent un démêlé et le plus jeune, Maurice, frappa son frère à coups de couteau dans la nuque et dans la tête. La victime est grièvement atteinte.

— **Dramatique tentative de suicide d'un gamin.** — Lundi soir, à Saint-Gilles, un apprenti, Guillaume Van den Bossche, âgé de 16 ans, s'est tiré une balle de revolver dans la tête; l'arme dont il s'est servi se trouvait à ses côtés. L'état du jeune désespéré est grave. Guillaume Van den Bossche a déclaré qu'il était fatigué de la vie. Il habite avec ses parents rue Bleetenberg, à Anderlecht.

— **Ruades mortelles.** — Léon Coene, domestique du cultivateur François Jonckheere, à Oedelem, a reçu d'un étalon une terrible ruade à l'abdomen; il a succombé.

— A Bonne-Espérance, un jeune domestique, âgé de 17 ans, Louis Fromont, a reçu une terrible ruade de cheval en pleine figure. Le malheureux, mortellement frappé, a eu le crâne, le nez et la mâchoire brisés.

MENIN

L'INCIDENT DU PONT-GRAYE

Une descente du Parquet

Nous avons, il y a quelque temps, exposé ici l'incident qui s'est déroulé à la frontière et au cours duquel fut arrêté le sieur Vandenbossche. Sous le prétexte inexact d'ailleurs, que l'arrestation opérée par les douaniers avait été opérée sur le territoire belge par les douaniers français, le représentant Debunne avait posé à ce sujet une question au ministre. Déjà une enquête avait été faite par la gendarmerie; hier mardi, sont descendus à Menin, M. Verbeke, substitut du Procureur du Roi et Soudan, juge d'instruction, afin d'enquêter sur le même objet. Les magistrats, accompagnés de M. Vandenbossche, commissaire de police, se sont rendus au Pont Graye; ils se sont fait donner des indications par les deux gendarmes qui ont assisté à la scène et ont entendu plusieurs témoins. Le juge et le substitut ont quitté Menin vers 4 heures et demie.

LA VIE SPORTIVE

Hippisme

LES COURSES DE LILLE (Hippodrome du Bois de la Deûle). — Voici le programme de la troisième réunion pour le jeudi de l'Ascension, 9 mai :

Prix du Paddock (steeple-chase, à réclamer) : 2.000 fr. offerts par la Société des Courses pour chevaux de quatre ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays, à réclamer pour 5.000 francs.

Prix des Dames (courses de haies, hacks et hunters, handicap, gentlemen-riders) : 2.000 fr. offerts sur les ressources du Pari mutuel, pour hacks et hunters de quatre ans et au-dessus.

Prix des Tilleuls (course de haies) : 2.000 francs offerts par la Société des Courses pour chevaux de quatre ans et au-dessus, n'ayant jamais gagné 8.000 francs.

Prix des Châlets (steeple-chase militaire, 2e série) : Un objet d'art d'une valeur de 500 francs au premier; un objet d'art d'un valeur de 200 francs au deuxième; un objet d'art d'une valeur de 100 francs au troisième.

Prix des Marronniers (au trot monté) : 2.000 francs offerts par la Société des Courses pour chevaux entiers et juments de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de quatre à huit ans, n'ayant pas gagné une somme totale de 10.000 francs en France ou à l'étranger.

COURSES A SAINT-OUEN

du mardi, 30 avril

Saint-Ouen, 30 avril. — (Par dépêche.) — La Société Sportive, qui nous offrait aujourd'hui un programme très intéressant, n'a pas bénéficié d'un bien joli temps. Une petite pluie fine n'a cessé de tomber pendant toute la réunion et l'assistance, dans ces conditions, était moins nombreuse qu'elle aurait dû être. Le terrain, détrempé par la pluie qui tombe depuis plusieurs jours, était très lourd. Voici les résultats :

Prix du Vendômois (steeple-chase, à réclamer, 3.000 fr., 3.600 m.) : 1er, Favorite, à M. Gaston Dreyfus, pes. 18.50, pl. 12.50, pel. 9.00, pl. 6.00; 2e, Zauetto, à M. le comte de R. du Porzic, pes. 15.50, pel. 7.00; 3e, Dax II.

Prix de la Beauce (steeple-chase, 4.000 fr., 3.400 m.) : 1er, Fer, à M. G. Belleville, pes. 20.50, pl. 14.50, pes. 15.50, pl. 8.00; 2e, La Lorie, à M. F.-C. Schenkel, pes. 16.00, pel. 8.50; 3e, Mandarin II, à M. A. Fauquet-Lemaître, pes. 72.50, pel. 33.00; 4e, Jacasse II.

Prix de la Sologne (course de haies, 3.000 fr., 2.800 m.) : 1er, Cagnotte, au baron de Nexon, pes. 65.50, pl. 20.00, pel. 39.00, pl. 10.00; 2e, Wortingen, à M. Eugène Fischhof, pes. 15.50, pel. 8.00; 3e, Chauve Souris, à M. J. Lieux, pes. 50.00, pel. 24.50; 4e, Sirun.

Prix Randmaster (steeple-chase, 10.000 fr., 4.100 m.) : 1er, Le Trébuchet, à M. G.-G. Kousnetzoff, pes. 40.50, pl. 16.50, pel. 17.00, pl. 7.00; 2e, Capitaine III, à M. G. Braquessac, pes. 24.00, pel. 13.00; 3e, Choisy le Roi, à M. le comte Sampieri, pes. 14.50, pel. 7.00; 4e, Beaulat.

Prix de Marchenoir (course de haies, handicap, 4.000 francs, 3.100 m.) : 1er, Quélus, à M. J. Lieux, pes. 79.00, pl. 33.50, pel. 45.50, pl. 17.00; 2e, Tutleau, à M. Charles Liénard, pes. 56.50, pel. 23.00; 3e, Va Bon Train, à M. le baron de Nexon, pes. 30.50, pel. 17.00; 4e, Thélème.

Prix de l'Orléanais (steeple-chase, handicap, 4.000 fr., 3.600 m.) : 1er, Arbéost, à M. M. Pfizer, pes. 73.00, pl. 36.50, pel. 43.00, pl. 13.50; 2e, Morgeot, à M. le comte G. de Ganay, pes. 24.50, pel. 13.00; 3e, Balbek, à M. L.-N. André, pes. 159.50, pel. 44.00.

MERCREDI, 1er mai, à deux heures, courses à Saint-Cloud.

Cyclisme

FANFARE CYCLISTE DE ROUBAIX. — Ce soir, mercredi, à huit heures et demie, au local, répétition générale avec trompettes et clairons. Présence nécessaire.

FANFARE CYCLISTE DU NORD-TOURISTE. — Aujourd'hui mercredi 1er mai, à huit heures et demie du soir, au local, Café Régnier-Brancquart, Grande-Rue, 181, réunion. Présence indispensable.

ANTIDERAPANTS IMPERFORABLES
LE MARQUIS
PERFECTIONNES sur enveloppes renforcées
J. Dufour, 30, rue du Château, Roubaix. 13481

Football-Association

CHAMPIONNAT DE FRANCE SCOLAIRE. — La finale du Championnat de France scolaire sera jouée à Paris, jeudi prochain, entre la Jeune France du Lycée de Tourcoing et l'équipe du Lycée du Hâvre. La J.F.L.T. enverra, à Paris, l'équipe suivante : Didry; G. Hanot, Leroy; Watrelos, Varlecotta, Castel; Thieffry, Destombe, Hettelart, Géhu, Sax. La plupart de ces joueurs sont très jeunes, mais ils possèdent bien les combinaisons du football, ce qui leur a permis de remporter déjà de nombreuses victoires.

Voiture ITALA 6 cyl.
visible et à essayer mercredi 1er mai
au NORD-AUTOMOBILE
1, rue Lydéric (angle rue de Valmy), Lille.
79662-26048d

Combats de coqs

ROUBAIX. — Jeudi 2 mai, à 6 h. 1/2, chez M. Léon Bernard, rue des Arts, 166, 3 de 5 pour 200 fr. Léon Bernard et Jules Carrette, de Roncq, contre Paul Mazurel et Oscar Savary réunis. — Au même local, le jeudi de l'Ascension, 9 mai, concours, avec mises de 5 pour 15 et 7 pour 20. On s'inscrit dès maintenant. 26035

ROUBAIX. — Voici les résultats de l'intéressante partie de coqs qui a été jouée lundi soir, à six heures, chez M. Alphonse Destobbelaere, estaminet de l' « Abondance » rue de Mouvaux, contre le « Bon Vivant », M. Charles Denis et les Invincibles réunis. Il s'agissait d'un 3 de 5 pour 200 francs. Des coqs de valeur ont été mis au parc. La société de l' « Abondance » a gagné les première, deuxième, quatrième et sixième paires; perdu les troisième et cinquième paires.

— Voici les résultats de la partie de coqs qui a eu